

Lancement du Prix des Femmes et des Sciences de CY Alliance

20 12 2019 13:46



Remise du prix des femmes et des sciences

2018

En 2020, le 4ème prix des Femmes et des Sciences de l'Université Paris Seine devient le prix des Femmes et des Sciences de CY Alliance. La deadline est fixée au 31 janvier 2020, le dossier à constituer est léger pour une participation de toutes !

Le prix « DES FEMMES ET DES SCIENCES de CY Alliance » a pour but de promouvoir l'excellence des jeunes femmes scientifiques de CY Alliance, de promouvoir l'image des établissements d'enseignement supérieur membres et d'augmenter l'esprit d'appartenance à CY Alliance.

Ce programme identifie et récompense de jeunes chercheuses talentueuses dans l'ensemble des domaines scientifiques des établissements et laboratoires de recherche de CY Alliance.

Nous récompenserons une jeune femme scientifique dans chacune des catégories suivantes :

- **doctorante** (inscrite dans une des écoles doctorales de sciences, ayant commencé sa thèse au plus tard le 31/12/2017),
- **jeune enseignante-chercheuse ou chercheuse** (ayant moins de 40ans), effectuant ses recherches en sciences dans l'un des laboratoires de recherche de CY Alliance.

Les deux prix d'un montant de 1 000€ chacun seront remis par CY Alliance lors de la finale locale de MT180. Les prix sont destinées aux lauréates elles-mêmes et consacrés à la valorisation de la recherche ou de la chercheuse dans un cadre professionnel.

Le dossier de candidature montrer l'excellence du dossier académique, la méthodologie et la nouveauté des recherches. Il doit contenir :

- un Curriculum Vitae détaillé,

- une copie de l'inscription en thèse pour les doctorantes,
- une attestation d'employeur pour les enseignantes-chercheuses,
- un résumé vulgarisé du projet de recherche en 200 mots maximum et rédigé en français,
- une description détaillée du projet de recherche de 2 pages maximum,
- deux lettres de recommandation rédigées en français ou en anglais par des personnes au fait des travaux de la candidate (directeur de recherche, directeur de l'institution scientifique où les travaux de recherche sont réalisés, expert ayant réalisé l'évaluation à mi-thèse, expert du domaine,...) attestant du professionnalisme et de la qualité des travaux de la candidate,
- une liste des publications de la candidate (des plus récentes aux plus anciennes),
- les 2 publications (publications scientifiques, brevets, communication orales...) publiées les plus importantes.

Le dossier de candidature doit être envoyé, par e-mail uniquement, le 31 janvier 2020 au plus tard, à : inbar.fijalkow@ensea.fr.

Le règlement intérieur est à télécharger ci-dessous. La composition du jury 2020 pourra être consultée.

Pour toute question, contactez-nous par e-mail.

Comité d'organisation du prix :

- Inbar Fijalkow, Professeure des Universités à l'ENSEA, inbar.fijalkow@ensea.fr, voir <https://perso-etis.ensea.fr/fijalkow/women.php>
- Sophie Cantin-Rivière, Professeure des Universités à l'UCP, directrice de l'ED « Science et Ingénierie », sophie.cantin-riviere@u-cergy.fr
- Astrid Montélimard, gestionnaire CNRS d'ETIS.

Règlement

 [Télécharger le règlement intérieur du prix \(48.5 Ko\)](#)